



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh par courriel, le jeudi 9 avril 2020 de 9 h à 10 h 45.

SONT PRÉSENTS : M. Clifford Moar, chef
M. Jonathan Germain, vice-chef
M. Charles-Édouard Verreault, vice-chef
M. Stacy Bossum, conseiller
M. Patrick Courtois, conseiller
M. Stéphane Germain, conseiller
M^{me} Élisabeth Launière, conseillère
M^{me} Christine Tremblay, directrice générale
M^{me} Josée Buckell, greffière

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Bureau du greffe
 - 2.1 Adoption des procès-verbaux
 - 2.1.1 Réunion régulière du 16 mars 2020
 - 2.1.2 Réunion spéciale du 24 mars 2020
 - 2.1.3 Réunion spéciale du 27 mars 2020
 - 2.1.4 Réunion spéciale du 31 mars 2020
 - 2.1.5 Réunion spéciale du 3 avril 2020
3. Éducation et main-d'œuvre
 - 3.1 Demande de financement CSSSPNQL – Initiative des services de garde pour les Premières Nations et les Inuits
4. Levée de la réunion

Considérant le contexte de pandémie COVID-19, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a donné son accord à procéder à la présente réunion spéciale via courriel, de 9 h à 10 h 45.

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion par courriel débute à 9 h.

2. BUREAU DU GREFFE

2.1 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2.1.1 RÉUNION RÉGULIÈRE DU 16 MARS 2020

Le procès-verbal est adopté sans modification.

Proposé par M. Stacy Bossum
Appuyé de M. Jonathan Germain
Adopté à l'unanimité

2.1.2 RÉUNION SPÉCIALE DU 24 MARS 2020

Le procès-verbal est adopté sans modification.

Proposé par M. Stacy Bossum
Appuyé de M. Jonathan Germain
Adopté à l'unanimité

2.1.3 RÉUNION SPÉCIALE DU 27 MARS 2020

Le procès-verbal est adopté sans modification.

Proposé par M. Stacy Bossum
Appuyé de M. Jonathan Germain
Adopté à l'unanimité

2.1.4 RÉUNION SPÉCIALE DU 31 MARS 2020

Le procès-verbal est adopté sans modification.

Proposé par M. Stacy Bossum
Appuyé de M. Jonathan Germain
Adopté à l'unanimité



RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

2.1.5 RÉUNION SPÉCIALE DU 3 AVRIL 2020

Le procès-verbal est adopté sans modification.

Proposé par M. Stacy Bossum
Appuyé de M. Jonathan Germain
Adopté à l'unanimité

3. ÉDUCATION ET MAIN-D'ŒUVRE

3.1 DEMANDE DE FINANCEMENT CSSSPNQL – INITIATIVE DES SERVICES DE GARDE POUR LES PREMIÈRES NATIONS ET LES INUITS

RÉSOLUTION N° 7669

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est inscrit dans une démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale, entend assurer une saine gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta a comme orientation de veiller à la complémentarité des divers acteurs impliqués dans le développement économique de la communauté;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan adhère aux principes de base énoncés dans l'Initiative de services de garde pour les Premières Nations et les Inuits (ISPGNI) :

- d'offrir un environnement sain et sécuritaire;
- d'offrir de la formation aux éducatrices;
- d'axer les services de garde sur le développement de l'enfant;
- de développer des programmes d'activités;
- de développer une politique santé;
- de faciliter l'accessibilité aux services de garde;
- de favoriser l'implication familiale et communautaire;
- de déterminer l'Imputabilité.



RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

CONSIDÉRANT qu'un montant de 111 447 \$ a été prévu pour notre communauté par la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) pour l'année 2020-2021 et que ce financement ne répond pas à l'ensemble de nos besoins;

CONSIDÉRANT que la direction Santé et mieux-être collectif en collaboration avec la direction Éducation et main-d'œuvre entend déposer une demande de financement 2020-2021 pour 90 jeunes du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 pour l'Initiative de services de garde pour les Premières Nations et les Inuits (ISGPNI) auprès de la CSSSPNQL au montant de 111 447 \$.

IL EST RÉSOLU d'appuyer la demande de financement déposée de 111 447\$ pour l'Initiative de services de garde pour les Premières Nations et les Inuits (ISPGNI) et de désigner la direction Santé et mieux-être collectif à titre de gestionnaire et de signataire de l'entente et des autres documents;

IL EST FINALEMENT RÉSOLU d'amender le budget de 2020-2021 de 1 316 \$ à la baisse et d'accepter un déficit total de 43 101 \$ pour le Service de garderie scolaire de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

Proposée par M^{me} Élisabeth Launière
Appuyée de M. Jonathan Germain
Adoptée à l'unanimité

4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 10 h 45.

La greffière,



Josée Buckell